

LE PERE CAFFAREL, UN COMPAGNON POUR NOTRE CHEMIN VERS DIEU “MAIS L’AMOUR, C’EST MA SUBSTANCE !”

JOURNEE 5

**Quand la mort éprouve le couple
« L’amour est plus fort que la mort. »**

Compagnons d’éternité

Son enseignement [Pie XII] est clair : au-delà de la mort d’un des conjoints, le lien charnel n’existe plus, ni le lien juridique, non plus que le sacrement de mariage – qui, comme tous les sacrements, appartient à l’Eglise de la terre. Ces réalités disparaissent, comme les échafaudages tombent quand l’édifice est achevé. Mais le couple, lui, demeure. Si toutefois demeure l’amour conjugal, âme du couple, qui entre « *deux êtres spirituels et libres* » transcende l’élan et l’union des corps ; et, à la condition bien sûr que cet amour soit bien don réciproque, toujours actuel car il n’y a pas plus de don figé que de flamme figée. Les époux pourront même connaître une « *présence* » mutuelle, « *plus intime, plus profonde, plus forte* », déjà dans l’état de veuvage.

Au jour des retrouvailles éternelles, ils s’aimeront d’une perfection d’amour insoupçonnée sur terre, parce qu’ils se connaîtront l’un l’autre tout transparents à ce Dieu qu’ils voient chacun face à face. Alors, le couple, ayant atteint à son parfait accomplissement, réalisera pleinement sa vocation : il sera enfin une parfaite louange au Dieu créateur qui a fait l’union de l’homme et de la femme à son image, et au Christ sauveur qui non seulement l’a restaurée après le péché originel mais l’a rendue plus admirable encore, image et sacrement de son union avec l’Eglise.

Vatican II n’a pas traité explicitement la question qui nous occupe ; il y a cependant apporté une réponse indirecte en décidant que désormais l’Eglise célébrerait en une seule solennité, le 26 juillet, saint Anne et saint Joachim, « les parents de la Mère de Dieu », jusqu’alors fêtés à deux dates distinctes. Cette initiative a réjoui les foyers chrétiens. Voilà bien le modèle des « *compagnons d’éternité* ».

Contempler la destinée éternelle de l’amour conjugal ne peut pas ne pas entretenir entre les époux une invincible espérance. Elle les soutient jour après jour au milieu des joies et des peines de leur existence terrestre.

Croire à la pérennité du couple, formé de deux époux irrévocablement fidèles l’un à l’autre, n’est donc pas une rêverie sentimentale, mais bien une conviction de foi solidement fondée sur la révélation divine et l’enseignement traditionnel de l’Eglise.

Père Henri Caffarel

Le 8 décembre 1987, en l’anniversaire de la promulgation de la Charte
Lettre des Equipes Notre-Dame, n° 74, novembre-décembre 1987